

Normalisation

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 12

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dant la guerre, nous avons connu un plan partiel, le Plan Wahlen, qui a mis en valeur les ressources agricoles du pays.

Divers bureaux fédéraux ont établi en outre des plans de mise en valeur de l'énergie hydro-électrique, de constructions de voies navigables, de routes nationales, de tunnels routiers, de sauvegarde de l'agriculture.

Il existe également une Commission d'études de la conjoncture, ainsi qu'un bureau pour la défense nationale économique. Mais aucun organisme fédéral ne planifie l'ensemble de l'économie en faisant de la prospective à court et à moyen terme, ou en donnant des objectifs à l'économie nationale.

L'auteur ajoute: «Nous pratiquons actuellement une politique conjoncturelle visant à équilibrer notre balance des comptes, à réduire l'inflation, à maintenir la stabilité du franc et par là contenir la hausse des prix, provoquer une automatisation de l'industrie, une augmentation de la productivité, arrêter l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, diminuer la consommation et par conséquent les importations étrangères.

» Il s'agit d'une pure politique conjoncturelle.» M. Roh en conclut qu'aujourd'hui il faut aller plus loin, car si nous avons un plan, nous pourrions faire des prévisions, une prospective ou une projection vers l'avenir pour des périodes déterminées: cinq ans, quinze ans ou vingt ans, tout en contrôlant année après année l'exécution du plan et en réajustant les évaluations.

Or même si notre économie s'est développée ces dernières années avec un dynamisme extraordinaire, il est regrettable, selon l'auteur, de constater que ce dynamisme a été incontrôlé jusqu'au jour où la maladie est devenue tellement apparente qu'il faut une véritable intervention chirurgicale pour rétablir l'équilibre, c'est-à-dire l'emploi des mesures d'urgence que sont les arrêtés sur la construction et les restrictions de crédits.

Mais, conclut M. Roh: «Pour pouvoir établir une planification économique, le gouvernement doit recueillir des statistiques qu'il ne possède pas encore aujourd'hui; il est donc vain de lui demander en l'état actuel des choses une planification économique immédiate. Avant d'exiger cette planification, il faut lui donner l'outil nécessaire, mais surtout il faut procéder à une éducation de tous les milieux: patronaux et ouvriers, privés et publics, de telle manière que chacun soit convaincu de la nécessité de la planification.» *Bulletin immobilier suisse, Lausanne.*

Normalisation

Définition, but, caractères et degrés
Rappel de quelques notions élémentaires

Définition

La normalisation est, dans son sens le plus large, la recherche de solutions identiques et qualifiées à des problèmes qui se répètent fréquemment.

But de la normalisation

Le *but* de toute normalisation est de ramener à une mesure raisonnable la diversité illimitée des possibilités.

Pour la science et la technique, la *norme* est un moyen conventionnel utilisé pour:

- a) unifier des objets, signes et documents venant à se répéter, ou leurs symboles;
- b) donner une forme optimale aux travaux scientifiques et techniques qui en usent;
- c) généraliser ce procédé par la voie d'une entente ou par celle d'une prescription de l'autorité.

Caractères de la normalisation

1. Les normes résultent d'une entente entre les principaux intéressés à chaque domaine de la construction.
2. Les normes sont faites pour satisfaire les besoins les plus courants par des solutions simples et rationnelles; elles n'excluent pas les solutions individuelles et plus développées. Elles rendent possible le travail en série tout en respectant les intérêts de l'artisanat.
3. Les normes n'ont de raison d'être que par leur emploi généralisé. Elles doivent être homologuées par les corporations privées ou de droit public.
4. Les normes résultent de la recherche. Elles ne demeurent efficaces que si elles sont adaptées à l'évolution de celle-ci.
5. Les normes dépendent toutes les unes des autres. Les catégories de normes doivent former un ensemble cohérent.
6. Pour s'adapter au maximum d'emplois et de fabrication et garantir la participation d'un plus grand nombre d'usagers et de producteurs, les normes ne doivent fixer dans chaque élément que ce qui est déterminant pour son unification, sa combinaison avec d'autres et son interchangeabilité.

Exemple: Pour une serrure normalisée, seules sont fixées les dimensions extérieures jouant un rôle dans le raccordement à la porte, aux poignées et aux garnitures, et les qualités de résistance à l'effraction et à l'usure.

La normalisation bien conçue recherche le maximum de diversité avec le minimum de types. Plus un élément est grand, plus il importe que le cadre de la norme soit souple.

Degrés de la normalisation

Informations: Elles n'ont aucun caractère d'obligation; elles renseignent, rappellent les connaissances, orientent sur les nouveautés; les informations commerciales en forment souvent la partie essentielle: unifiées, elles substituent aux réclames décousues et superlatives des renseignements complets, objectifs et comparables, classés et aisément utilisables.

Recommandations: Sans avoir de caractère d'obligation, elles présentent des méthodes et des solutions dont l'emploi généralisé est souhaitable. Elles portent sur les dimensions, les aménagements et les études de fonctionnement de divers types de locaux, de logements et autres bâtiments; les projets de normes, de même que les normes dont l'emploi ne serait pas assez général sont souvent publiés sous forme de recommandations.

Normes proprement dites

Normes *fondamentales*, portant sur la terminologie, l'établissement des dessins, les symboles et abréviations;

normes *dimensionnelles*, ayant trait aux mesures, de la cote la plus simple à la coordination modulaire;

normes *qualitatives*, fixant les propriétés des matériaux et produits, leurs méthodes d'essai et conditions de livraison, leurs tolérances de dimension et de déformation;

normes *fonctionnelles*, s'appliquant aux éléments de construction considérés dans leur fonction, par exemple un escalier, une fenêtre;

normes *d'exécution*, s'appliquant aux soumissions et contrats d'exécution et modes de métrés.

Standards ou types: Ils sont des cas limites des normes; ils précisent au maximum les formes, dimensions et qualités d'un produit; ils visent à réduire au plus petit nombre compatible avec les besoins les types et les propriétés des éléments destinés à la production en grande série et au stockage. La typisation n'est applicable aux normes du bâtiment qu'avec une extrême prudence.

Prescriptions: Elles sont édictées par l'autorité (éventuellement avec le concours des associations professionnelles), elles ont force de loi; elles portent sur le calcul, l'exécution et l'entretien des ouvrages, les installations électriques, sanitaires ou mécaniques, l'éclairage, l'ensoleillement, la ventilation naturelle ou artificielle, l'isolation thermique ou acoustique.

Par la prospection systématique du sous-sol, on découvre régulièrement, dans divers pays d'Europe, des gisements de gaz naturel nouveaux et importants.

En France, c'est la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNAP) qui a fait localiser l'énorme nappe de gaz naturel de Lacq au pied des Pyrénées et qui l'exploite; c'est elle aussi qui a trouvé près de Meillon, non loin de Lacq, un gisement situé à une profondeur de 4950 m. Les résultats des tout premiers forages s'étaient d'emblée révélés favorables. La société va incessamment entreprendre d'autres forages afin de pouvoir exploiter le gisement à fond.

Les forages effectués par la Mobil Oil près de Wasserburg sur l'Inn, l'année dernière, ont permis de découvrir une nappe de gaz naturel d'une richesse imprévisible. Le gisement se trouve à environ 60 km. au nord-est de Munich et pourra livrer au moins 5 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Les services industriels de Munich projettent la construction d'un gazoduc de 500 à 550 mm. de diamètre. Depuis peu, le gaz naturel est offert à Munich à un prix très avantageux, si bien que certaines entreprises industrielles telles les Bayerische Motorenwerke (BMW) envisagent d'employer le gaz naturel dans leurs usines et d'abandonner le mazout.

Les Saarbergwerke AG, en collaboration avec d'autres sociétés, ont entrepris des forages de sondage dans le bassin sarrois dans le but de détecter des formations de gaz naturel ou de pétrole jusqu'ici inconnues. Sous des couches de charbon, à 2000 à 3000 m. de profondeur, on pense en trouver d'autres susceptibles de renfermer du gaz naturel. Au cours du stade final des travaux, les forages doivent atteindre la profondeur de 5000 à 6000 m. En Hollande, outre la Standard Oil Co. de New Jersey et la Royal Dutch Shell Co. qui jouent un rôle prépondérant dans ce domaine, d'autres sociétés pétrolières étrangères ont acquis des concessions de forage. Parmi les plus connues, citons l'American Petroleum Co. (une filiale du groupe Caltex), la société française Petroland NV et la société allemande Gelsenkirchener Bergwerk AG. Toutes ces entreprises ont découvert récemment de nouveaux gisements de gaz naturel qui se concentrent dans le nord-ouest du Friesland. La NAM et la Petroland viennent de faire chacune leur troisième découverte de gaz naturel. On suppose généralement que dans cette province du nord des Pays-Bas se trouveraient des nappes de gaz naturel dont les réserves égaleraient celles, immenses, de Slochteren (Groningue).